



TERMES DE RÉFÉRENCE

RECENSEMENT ET ELABORATION DE LA CARTOGRAPHIE DES SERVICES GOUVERNEMENTAUX ET NON GOUVERNEMENTAUX EN MATIERE DE PROTECTION, PREVENTION, REMEDIATION ET DE REFERENCEMENT DES ENFANTS VICTIMES OU A RISQUE DE PFTE ET AUTRES FORMES D'ABUS

©Juin 2021

ICI Secretariat Switzerland
Chemin de Balexert 9
1219 Châtelaine - Switzerland
+41 22 341 47 25

ICI National Office Côte d'Ivoire
Cocody II Plateaux, 7ème Tranche, Ilot
264, Lot 3244, Abidjan-Côte d'Ivoire
+225 27 22 52 70 97

ICI National Office Ghana
No. 16, Djanie Ashie Street,
East Legon - Accra - Ghana
+233 302 998 870

www.cocoainitiative.org
info@cocoainitiative.org

1. Historique et contexte

International Cocoa Initiative (ICI) est une fondation indépendante à but non lucratif dont la mission est de superviser et de soutenir les efforts visant à éliminer les Pires Formes de Travail des Enfants (PFTE) et le travail forcé dans la culture, la transformation des fèves de cacao et de leurs produits dérivés.

Dans ce cadre, la Fondation ICI envisage un recensement national suivi d'une cartographie détaillée de tous les services gouvernementaux et non gouvernementaux en matière de protection, de Prévention, de remédiation et de référencement des enfants victimes ou à risques de PFTE et autres formes d'abus.

2. Objectif de la mission

L'objectif principal de la consultation consiste à recenser et élaborer une cartographie, aussi détaillée et exhaustive que possible des structures offrant des services concrets de protection, de référencement et de prise en charge des enfants victimes de PFTE et autres formes d'abus en Côte d'Ivoire.

Pour atteindre cet objectif, le Cabinet devra :

- Proposer un protocole détaillé de recensement et de cartographie des structures offrant des services concrets en matière de prise en charge des enfants victimes ou à risques de PFTE et des autres formes d'abus ;
- Réaliser une revue documentaire des activités similaires déjà réalisées en Côte d'Ivoire ;
- Recenser tous les services gouvernementaux et non gouvernementaux en matière de protection, de Prévention, de remédiation et de référencement des enfants victimes ou à risque de PFTE et autres formes d'abus ;
- Mener des entretiens avec les structures gouvernementales et non gouvernementales intervenant dans la protection des enfants victimes ou à risque de PFTE ou autres formes d'abus pour l'identification préalable des services existants en la matière sur le terrain ;
- Recenser les moyens logistiques et humains des structures recensées en matière de référencement et prise en charge effective des enfants victimes ou à risques ;
- Fournir une base de données détaillé des services recensés ;
- Rédiger un rapport de mission.

3. Groupes cibles et localisation

Le recensement et la cartographie concerneront toutes les structures gouvernementales et non gouvernementales offrant des services concrets de prise en charge des enfants victimes ou à risques de PFTE en dehors des établissements scolaires (primaires et secondaires). Ce sont :

- Les centres socio-éducatifs ;
- Les centres d'écoute ;
- Les centres d'accueil et /ou de transit ;
- Les centres spécialisés de protection et de prise en charge des enfants victimes ;
- Les centres d'apprentissage de métiers ;
- Etc.

L'étude concernera toute la zone de production cacaoyère de Côte d'Ivoire et sera menée en collaboration avec le Comité National de Surveillance des actions de lutte contre la traite, l'exploitation et le travail des enfants (CNS) et le Comité Interministériel de lutte contre la traite, l'exploitation et le travail des enfants (CIM). Les structures nationales (Ministère de la Femme, de la Famille et de l'Enfant, Ministère de l'Emploi et de la Protection Sociale, etc) et internationales (UNICEF, Save the Children, IRC, Care, etc) œuvrant dans le domaine de la protection des enfants seront consultées.

4. Livrables

Cinq (05) principaux livrables sont attendus de cette mission :

1. Un Protocole détaillé de recensement et de cartographie y compris la méthodologie de collecte, de traitement et d'analyse des données ;
2. Un rapport de revue documentaire en matière d'élaboration de cartographies des acteurs de protection et de prise en charge des enfants en Côte d'Ivoire y compris un fichier préalable des services existants pré-identifiés par les partenaires ;
3. Une base de données détaillée et apurée de tous les services recensés y compris leur capacité opérationnelle en matière de référencement et prise en charge effective des enfants victimes ou à risques, y compris les coordonnées cartographiques ;
4. Une carte électronique, interactive et dynamique des services recensés ;
5. Un rapport de mission.

5. Chronologie

La mission se déroulera entre le 15 juillet et 15 septembre 2021 et le rapport final sera soumis au plus tard le 15 septembre 2021.

6. Profil recherché et conditions d'application

Le Cabinet retenu travaillera en Côte d'Ivoire à Abidjan et principalement à l'intérieur du pays dans les zones de production cacaoyère. Le Chef d'équipe du Cabinet devra :

- Être titulaire d'un diplôme universitaire, en science sociale, en statistique, ou dans d'autres disciplines connexes ;
- Avoir au moins 10 ans d'expérience dans la conduite des enquêtes et recensement en milieu rural ;
- Avoir une expérience d'au moins 5 ans en matière de collecte de données sur les PFTE et la protection de l'enfant ;
- Avoir au moins 5 ans d'expérience dans les méthodes de recherche quantitatives et qualitative ;
- Avoir une bonne connaissance du cadre institutionnel en matière de protection de l'enfant et de lutte contre les pires formes de travail des enfants ;
- Avoir d'excellentes compétences en matière de collecte et de traitement de données géographiques et cartographiques surtout avec l'utilisation des outils mobiles comme ODK ;
- Maîtriser les applications statistiques (SPSS, STATA, etc.) et de collecte mobile;
- Avoir d'excellentes compétences en matière de rédaction et de communication ;
- Parler couramment le français et être capable de rédiger un rapport en anglais ;
- Être prêt à se rendre dans les régions de production du cacao de la Côte d'Ivoire pour la phase de collecte de données.
- Avoir réalisé une enquête de terrain de façon satisfaisante avec la Fondation ICI assorti d'une Attestation de Bonne Exécution (ABE) sera un atout.

7. Critères de sélection :

Les propositions seront évaluées sur la base de critères techniques et financiers :

a) Critères Techniques (80%)

Seront basés sur les termes de référence et se référeront à la proposition technique soumise par le candidat. L'expérience et la capacité technique de l'équipe compteront pour 80% et leur évaluation sera basée sur les éléments ci-dessous :

Formulaire d'évaluation de la Proposition techniques	Nbre de points maximum	Consultant/Cabinet		
		A	B	C
Profil des Experts	10			
Expertise dans le domaine des PFTE et de la protection de l'enfant	10			
Expertise avérée dans la conduite de recensement, de cartographie et d'études similaire	25			

Bonne connaissance du cadre institutionnel en matière de protection de l'enfant et de lutte contre les PFTE				
Méthodologie -Compréhension des activités à mener -Cadre méthodologique cohérent -Plan d'exécution (chronogramme) des tâches	35			

b) Critères Financiers (20%)

Seules les offres ayant passé l'étape de l'évaluation technique feront l'objet d'analyse financière. L'offre financière représentera 20% pour l'évaluation de la proposition.

NB : La Fondation ICI se donne le droit d'engager une négociation avec les candidats présentant les meilleures offres techniques au cours du processus de sélection.

8. Appel à propositions

Toute personne physique ou morale désireuse de postuler et réaliser ladite prestation est priée d'adresser **un courrier électronique avant le vendredi 02 juillet 2021 à 16h au plus tard à recrutement-cdi@cocoinitiative.org**, assorti des éléments suivants :

- Les CV experts clés (mis à jour) ;
- une proposition technique synthétique (expériences similaires, méthodologie de collecte, de traitement et d'analyse des données, profils des ressources humaines à mobiliser et un plan de travail) en 15 pages maximum ;
- Une proposition financière comprenant le budget, les honoraires journaliers, les perdiems, la logistique et le nombre de jours estimé pour la réalisation de la mission.

Protection de l'enfance

ICI applique une politique de tolérance zéro à toutes les formes de négligence, d'agression (sexuelle, physique, émotionnelle et psychologique) et d'exploitation (sexuelle et commerciale) envers des enfants.

ICI s'engage à prioriser l'intérêt supérieur de l'enfant et à le placer au cœur de son action, indépendamment des capacités, de l'origine ethnique, de la foi, du sexe, de la sexualité et de la culture de l'enfant.

ICI reconnaît sa responsabilité quant à garantir et promouvoir dans des conditions de sécurité physique et matérielle un environnement dédié aux enfants. Pour gérer efficacement les risques liés aux enfants, ICI a besoin de l'engagement, du soutien et de la coopération de tous les membres du personnel, ses associés, partenaires, fournisseurs, prestataires de services et visiteurs.

En envoyant une demande à ICI, vous acceptez automatiquement les conditions ci-dessus et vous respecterez les principes énoncés dans le présent document.